

AVIS DE CONCESSION

Directive : 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : Communauté d'agglomération de Nevers, Nevers Agglomération 124 route de Marzy CS90041, F - 58027 Nevers cedex, Tél : +33 386618160, courriel : marches@agglo-nevers.fr, Fax : +33 386618199

Code NUTS : FRC12

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.agglo-nevers.net>

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.e-bourgogne.fr>

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.e-bourgogne.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

[https://marches.e-](https://marches.e-bourgogne.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=53595&orgAcronyme=d5t)

[bourgogne.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=53595&orgAcronyme=d5t](https://marches.e-bourgogne.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=53595&orgAcronyme=d5t),

I.6) Activité principale : Services de chemin de fer urbains, de tramway ou d'autobus

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Procédure de délégation de service public pour l'exploitation des services de mobilité de l'agglomération de Nevers

Numéro de référence : DSP_TR_2020

II.1.2) Code CPV principal : 60000000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Procédure de délégation de service public pour l'exploitation des services de mobilité de l'agglomération de Nevers

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 51200000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

60000000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC12

II.2.4) Description des prestations : Le Délégitaire devra notamment assurer :

- L'organisation et la gestion de l'exploitation du réseau de transports publics de voyageurs ;
- La communication et la commercialisation du service ;
- La mise à disposition des moyens nécessaires à l'exécution des services ;
- La gestion des personnels nécessaires à l'exploitation ;
- La réalisation des enquêtes nécessaires à la réalisation des objectifs fixés par le contrat ;
- Une force de proposition auprès de la collectivité tout au long du contrat ;
- L'exécution du programme d'information et d'actions commerciales préalablement validé par l'autorité organisatrice ;
- La continuité des services.

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 51200000 euros

II.2.7) Durée de la concession :

Durée en mois : 72

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE****III.1) Conditions de participation****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Liste et description succincte des conditions : Éléments énoncés dans le règlement de la consultation.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les concessions réservés**III.2) Conditions liées à la concession****III.2.1) Information relative à la profession****III.2.2) Conditions d'exécution de la concession****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution de la concession****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE**IV.1) Description****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) Renseignements d'ordre administratif**IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres :** 01/03/2019 à 12 h 00**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**VI.1) Renouvellement :**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques**VI.3) Informations complémentaires****VI.4) Procédures de recours****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, F - 21000 Dijon, Tél : +33 380739100, courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr, Fax : +33 380733989, adresse internet : <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction de recours****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, F - 21000 Dijon, Tél : +33 380739100, Fax : +33 380733989

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 04 décembre 2018